



REGLEMENT APPLICABLE
AUX CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX
SENIORS FEMININES 2021-2022

PHASE 2

DEPARTEMENTALE FEMININE 2 (D2F)

À l'issue de la 1^{ère} phase de la compétition à 6 équipes, la commission sportive après information du comité directeur a décidé :

- 2 poules de 4 aller et retour
- Les 3 premières équipes de la phase 1 seront en poule A
- Les 3 suivantes seront en poule B

À l'issue de cette nouvelle phase, le vainqueur de la poule A sera déclarée champion départemental 2^{ème} division, et accèdera avec le 2^{ème} de poule à la PRF pour la saison 2022/2023.

Matches remis le 29/05/22 et en semaine

Les feuilles de marque à utiliser seront les feuilles autocopiantes en 3 exemplaires (de couleur verte) qui devront être retirées au Comité. E-marque possible.

Durée des rencontres 4 X 10'.

Application des règlements LIFBB et FFBB.

Les horaires de ce championnat ne sont pas imposés. De ce fait, les associations devront prévenir leur adversaire **au moins 15 jours à l'avance du jour, du lieu et de l'heure exacte de la rencontre, à l'exception du premier tour aller. Rappel, les rencontres du samedi ne peuvent pas avoir lieu avant 19h, sauf accord de l'adversaire.**

Les rencontres de cette division **ne sont PAS AUTOMATIQUEMENT** dirigées par des arbitres officiels désignés par la CDO

De ce fait, les clubs qui souhaiteraient obtenir des arbitres officiels (sous réserve des disponibilités) doivent en faire la demande à la CDO **15 jours au moins avant la date de la rencontre, par la procédure habituelle de demande d'arbitre.**

Tout groupement sportif recevant devra saisir le résultat de la rencontre sur FBI, au plus tard jusqu'au mardi 12 heures, sans quoi il se verra pénalisé d'une amende de 20 €uros. Par ailleurs, vous pouvez consulter la composition des autres poules, les résultats et les classements sur internet : hautsdeseinebasketball.org